

Conseil de quartier St Louis
Réunion du 30 mars 2009

A 20h40 les vingt et un conseillers présents commencent l'examen de l'ordre du jour, imposé par la présidence. C'est la deuxième réunion du conseil de quartier St Louis après une interruption de deux mois, décidée unilatéralement par M.L Bourgouin-Labro, conseiller municipal, présidente, et son adjoint. Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité, condition nécessaire pour sa publication sur le site de la Ville. Ce n'est pas le cas à l'heure où nous écrivons.

Emmanuelle de CREPY, adjoint déléguée, entre autres, aux conseils de quartier rappelle quelques modalités de fonctionnement notamment pour le suivi des remarques et desiderata en provenance des conseils. Aucune question figurant dans le "tableau", prévu par la charte, et rempli à la diligence de la présidence, ne devrait rester sans réponse...

Les commissions sont ensuite invitées à rendre compte de leurs travaux. Ces commissions se sont créées, souvent hors réunion, à l'initiative de quelques membres du conseil la présidence n'ayant fait que les entériner. Dans d'autres quartiers (Notre Dame, Montreuil) dès la première réunion, en janvier, toutes les commissions ont été constituées et les volontaires répartis dans celles-ci, les permanences prévues et annoncées.

La commission "Communication" rend compte des moyens à mettre en œuvre pour que le conseil soit mieux connu et puisse jouer son rôle d'intermédiaire entre les habitants du quartier et la municipalité. Il propose de disposer d'une page dans le bulletin municipal et d'être présent au forum des associations. La création d'un logo, par cette commission, est-elle une activité vraiment nécessaire ? Plus sérieuse, une permanence sera tenue le 2^o samedi de chaque mois pour rencontrer les conseillers. Cette première permanence, qui sera annoncée par voie d'affiche, aura lieu le samedi 11 avril de 10 à 12 h à la maison de quartier, 50 rue Royale.

La commission "stationnement, circulation" rend compte de ses travaux et propositions : éternels serpents de mer, la circulation, très difficile à certaines heures, et le stationnement extrêmement difficile après 19 h et le week-end. Pour les circulations douces la commission regrette trop de discontinuité dans les itinéraires cyclables, mais se réjouit de la mise en contresens cyclable des rues Ed Charton et St Honoré. Comment simplifier la vie des personnes en fauteuil ? En aménageant et en évitant de paver les trottoirs, exigence de l'ABF, dans le secteur sauvegardé. Des dossiers, déjà soumis aux élus, mais restés sans réponse, sont à nouveau remis à la présidente pour suite à donner.

La commission "vie quotidienne & économique" part en guerre, à son tour, sur la propreté du quartier : bon courage ! Cette commission demande plus de commerces de proximité et d'animation, elle demande aussi la mise en valeur des lieux touristiques en implantant, par exemple, des orangers dans certaines voies.

La commission "animation culturelle". Propose les peintres dans la rue, une fête des terrasses de cafés, l'aménagement du parc Balbi avec des jeux pour enfants, favoriser le tournage de films.

Après deux longs mois d'interruption les travaux des commissions ont suscité beaucoup de questions, interrogations, propositions. Avec pour résultat un très long débat, parfois confus, mais certainement peu productif ! Si les commissions rendaient leur travail plus tôt, s'il était diffusé à tout le monde avant les réunions plénières, pourvu aussi que les animateurs soient à la hauteur, les débats y gagneraient sans doute en efficacité. C'est la résolution que prend la présidente, qui par ailleurs recommande que les écrits lui soit envoyés sous forme synthétique : elle est débordée(?) par les documents à lire !

La séance est levée après 23 h : la prochaine réunion est reportée au lundi 8 juin, à ce rythme - paraît-il indispensable aux services pour répondre aux questions posées- on ne risque pas, de tomber dans la "réunionite" et on ne dépassera pas les trois réunions annuelles prévues par la charte... service minimum à St Louis !

Guy BOURACHOT,
2 avril 2009.